

**ARRETE N° 2025-2026 SCOLARITE – JD-11/5**

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLOME  
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

**ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026**

**Le Président de l'université Paris 8,**

Vu la loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur ;  
Vu le décret n°84-573 du 5 juillet 1984 relatif aux diplômes de l'enseignement supérieur ;  
Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;  
Vu l'arrêté du 28 avril 2025 relatif à la nomination du directeur de l'IUT de Tremblay ;  
Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation relatif au monopole de l'Etat en matière de collation des grades et des titres universitaires ;  
Vu les statuts de l'université Paris 8 ;

**A R R E T E**

**ARTICLE 1 –**

La liste des membres du jury de l'IUT de Tremblay est fixée comme suit pour l'année 2025-2026 :

**Akrum ABDUL-LATIF  
Marc Antoine AYELA  
Saveria CECCHI  
Joël MESTADIER  
Farid OUANES  
Catherine POULIQUEN  
Gérard EDJIATO  
Ali TAIBI  
Abderrahmane BOUABDALLAOUI**

**ARTICLE 2 –**

M. **Akrum ABDUL-LATIF**, est nommé président du jury désigné ci-dessus.

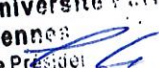
**ARTICLE 3 –**

Le Directeur de l'IUT de Tremblay-en-France et la Directrice générale des services de l'université Paris 8 sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 09 octobre 2025

Le Président

Arnaud LAIMÉ

**Université Paris 8 -  
Vincennes Denis**  
Pour le Président :   
La Directrice Générale des services adjointe  
Laure CAPRON